



KPMG S.A.
Languedoc-Cévennes
251 Rue Euclide - Parc Eureka
CS 79516
34960 Montpellier cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)4 67 99 14 00
Télécopie : +33 (0)4 67 99 14 01
Site internet : www.kpmg.fr

Centre Thierry Albouy Association de Loi 1901

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
Centre Thierry Albouy
Association de Loi 1901
10 rue Evariste Galois - 34500 Béziers
Ce rapport contient 32 pages
Référence : fg.nc.jm-01062021

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour E4ho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €. Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Languedoc-Cévennes
251 Rue Euclide - Parc Eureka
CS 79516
34960 Montpellier cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)4 67 99 14 00
Télécopie : +33 (0)4 67 99 14 01
Site internet : www.kpmg.fr

Centre Thierry Albouy Association de Loi 1901

Siège social : 10 rue Evariste Galois - 34500 Béziers

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de l'association Centre Thierry Albouy,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Centre Thierry Albouy relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changements de méthodes » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application des nouveaux règlements ANC 2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif et ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes de droit privé à but non lucratif.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 1er juin 2021

KPMG S.A.



Florence Gabriel

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	61 565	42 241	19 324	25 939
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 131 811	83 297	1 048 513	1 065 216
	Constructions	8 745 905	4 241 901	4 504 004	4 777 983
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 105 332	1 920 631	184 701	196 723
	Autres immobilisations corporelles	1 520 444	1 094 252	426 192	389 646
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	68 776		68 776	13 980	
Avances et acomptes				45 391	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	101 020		101 020	100 020	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	46 569	43 069	3 500	3 720	
TOTAL (I)	13 781 423	7 425 392	6 356 031	6 618 617	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	243 917		243 917	161 829
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	135 524		135 524	190 913
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	899 168	8 671	890 497	871 179
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	26 981		26 981	52 588	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 000 000		1 000 000	1 000 000	
DISPONIBILITES	8 196 474		8 196 474	7 774 050	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	9 453		9 453	4 272
	TOTAL (II)	10 511 516	8 671	10 502 845	10 054 831
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	24 292 938	7 434 063	16 858 876	16 673 448	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			3 500	3 720	
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		477 296
	Fonds propres complémentaires	157 515	
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		8 627 430
	Réserves pour projet de l'entité	9 923 134	75 564
	Autres	1 076 221	
	Report à nouveau		1 585 848
	Rep. à nouv. sous ctrl de tiers financeurs		
	Excédent ou déficit de l'exercice		
	Total des fonds propres (situation nette)	11 451 468	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	54 513		
Provisions réglementées	1 027 470		
Total des autres fonds propres	1 081 983		
Total des fonds propres		12 533 451	12 498 771
Comptes de liaison			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	139 393	
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics		
Total des fonds reportés et dédiés		139 393	
Provisions	Provisions pour risques	179 282	179 282
	Provisions pour charges	703 275	637 206
	Total des provisions	882 557	816 488
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 442 012	2 564 441
	Emprunts et dettes financières divers	9 400	9 100
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240 084	275 186
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	441 482	503 884
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	160 779		
Autres dettes	3 556	5 578	
Produits constatés d'avance	6 161		
Total des dettes		3 303 475	3 358 190
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		16 858 876	16 673 448

Mission de présentation des comptes

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		397 771	450 056
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	17 798	58 765
	Total des produits financiers	17 798	58 765
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	37 483	44 126
	Total des charges financières	37 483	44 126
RESULTAT FINANCIER		(19 685)	14 639
RESULTAT COURANT avant impôts		378 085	464 695
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	13 344 54 094	538 69 387
	Total des produits exceptionnels	67 438	69 925
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	207 7 245 270 436	317 26 000
	Total des charges exceptionnelles	277 888	26 317
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(210 450)	43 608
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		3 416	41 825
TOTAL DES PRODUITS		7 550 913	7 669 020
TOTAL DES CHARGES		7 386 693	7 202 542
EXCEDENT ou DEFICIT		164 219	466 478
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature Prestations en nature Bénévolat TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole TOTAL			

Etats financiers au 31/12/2020

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 16 858 876 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 7 550 913 euros et un total **charges** de 7 386 693 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 164 219 euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le Nouveau plan comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs
- Avis du Conseil National de la comptabilité n° 2008-09 du 7 mai 2008 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 22
- Arrêté du 10 novembre 2008 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 22 applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux.
- Arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux
- Règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable (art 833-1 à 833-20) sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n°2018-06
- Règlement ANC n° 2019-04 en complément des règlements ANC n°2014-03 et ANC n° 2018-06
- Règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Un changement de présentation des comptes annuel issu de l'Autorité des Normes Comptables (ANC 2018-06) est appliqué à l'exercice. Les comptes 2020 sont pour la première fois présentés conformément au règlement ANC 2018-06 et la présentation comparative avec l'exercice 2019 sera présentée selon le règlement CRC 99-01 tel qu'il a été approuvé par votre assemblée générale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Objet social de l'association et ses moyens

Créée en octobre 1972, l'Association Thierry Albouy a pour objectif de mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap accueillies dans ses différents établissements et services.

L'Association gère plusieurs établissements, un Foyer d'Hébergement, un Foyer de vie et un ESAT pour accueillir et accompagner de manière adaptée et différenciée des adultes en situation de handicap dans le respect de leur projet de vie.

Le Foyer d'Hébergement (créé en 1973) est agréé pour accueillir 40 personnes en situation de handicap exerçant une activité professionnelle en journée à l'ESAT et ayant suffisamment d'autonomie pour accomplir les actes courants de la vie quotidienne. Il propose un accompagnement médico-social individualisé.

Le Foyer de vie (créé en 2014) accueille 11 personnes adultes, hommes et femmes dont la nature du handicap, que ce soit sur le champ des troubles psychiques ou de la déficience, ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle ni de s'intégrer en logement autonome dans la cité.

L'ESAT (créé en 1973) accueille 155 travailleurs en situation de handicap. L'objectif prioritaire de l'ESAT est de favoriser l'insertion professionnelle et sociale de la personne accueillie, et contribuer ainsi à son autonomie. L'ESAT n'est pas une entreprise, mais offre la possibilité d'exercer une activité professionnelle dans des conditions de travail aménagées et de bénéficier d'un soutien médico-social.

Faits caractéristiques de l'exercice.

1 Pandémie 2020

L'année 2020 a été marquée par la pandémie mondiale du COVID.

Depuis le 17 Mars 2020, date à laquelle la mesure de confinement prise par le gouvernement est devenue effective, des mesures d'adaptation ont été prises par notre association :

- Mise en place des procédures barrières au sein de nos établissements
- Mise d'une catégorie de personnel en télétravail
- Arrêt du travail au niveau de l'ESAT.

Au titre des dispositifs gouvernementaux d'exception, l'ordonnance 2020-313 du 26 mars 2020 relative aux activités sociales et médico-sociales a garanti les ressources en dotation globale financière à hauteur des montants conventionnés.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Il a même été alloué des ressources supplémentaires telles qu'un CNR à hauteur de 43 k€ et des prises en charge de salaire directs TH à hauteur de 236 k€.

Un chiffrage de l'impact du Covid 19 sur les comptes est présenté en fin d'annexe.

2 Traitement de l'immeuble Pelletier :

L'immeuble Pelletier a fait l'objet d'un permis de démolition obtenu en 2020.

Cependant, à la date d'arrêté des comptes, aucune décision n'est définitivement actée, car aucun engagement dans un projet en devenir n'a été pris. Ce bien, hors exploitation, a fait l'objet d'une évaluation compte tenu de son état d'habitabilité certain, nécessitant des travaux d'adaptation selon l'utilisation qui en sera faite. De fait, il a été décidé :

- de stopper son amortissement comptable qui représentait annuellement une charge de 31 667 €
- de déprécier la valeur restante après amortissement qui s'élève à 442 899 € à hauteur de 250 000 € soit plus de 50%.
- de comptabiliser et classer cette provision pour dépréciation dans les charges exceptionnelles.

Informations significatives par structure :

Variation des résultats :

	2019	2020
Résultat ESAT	- 72 696 €	93 671 €
Résultat Foyer	61 670 €	56 672 €
Résultat Production	570 009 €	325 362 €
Résultat Association	- 168 904 €	- 344 838 €
Résultat FDV	76 399 €	33 353 €
Résultat Consolidé	466 478 €	164 219 €

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture.

Néant

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux immobilisations suivantes :

L'ensemble des immeubles de l'association.

L'approche par composant introduite par le règlement CRC (Comité de la Réglementation Comptable) n° 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs applicable depuis le 1er janvier 2005 prévoit un plan d'amortissement propre à chacun des éléments qui compose une immobilisation dès lors que celle-ci peut être décomposée en plusieurs éléments constitutifs d'une immobilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Constructions 10 à 50 ans
 - composants structure gros oeuvres : 25 à 50 ans
 - composants couverture étanchéité : 20 à 35 ans
 - composants électricité plomberie : 20 ans
 - composants doublage cloison : 12 à 30 ans
 - composants peinture et sol : 25 ans
 - composants agencements : 15 ans
 - composants assurance : 10 ans
- Agencemts et amenagts des constructions 5 à 10 ans
- Matériel et outillage 2 à 10 ans
- Matériel de transport 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau 3 à 10 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation pour les immeubles décomposables.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les actifs ont été évalués à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à disposition

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu". La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de retraite

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

Les engagements sont constatés sous forme de provisions.

Les paramètres de calcul sont les suivants :

Méthode rétrospective : Méthode rétrospective des unités de crédits projetées (P.B.O.)

Durée résiduelle d'activité : 13,97 ans

Taux d'actualisation brut : 0,34%

Proratiser les droits au nombre de mois : non

Hypothèses de départ :

- Départ volontaire du salarié : 100 %
- Mise à la retraite par l'employeur : 0%

Minimum légal :

- Départ volontaire : oui
- Mise à la retraite : oui

Il a été provisionné sur l'exercice 2020 la somme de 74 068 €.

Le montant de la provision retraite figurant au passif du bilan s'élève à la somme de 401 175 €. Il est inscrit dans le compte suivant :

- 158820 "Provision pour départ à la retraite" pour la totalité.

Retraitement des opérations inter-établissements :

Les facturations inter-établissements ont été éliminées du compte de résultat consolidé.

De fait, le chiffre d'affaires ainsi que les postes "achats" ont été diminués des rétrocessions internes pour un montant de 89 879,87 €.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Changements de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il y a un changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

C'est à présent le règlement ANC n°2018-06 complété par le règlement ANC n°2019-04 qui régit les règles comptables des entités du secteur privé non marchand. Ces règlements s'appliquent à compter du 1er janvier 2020.

Il constitue la nouvelle référence pour toutes les entités privées du secteur non lucratif.

De fait, les comptes suivants ont été impactés

- Les comptes de classe 102 Subvention d'investissement d'Etat a été réaffecté au compte 110200.
- Le compte 116200 Dépenses non opposables de congés payés a été réaffecté au compte 115922 Report à nouveau sur charges rejetées.
- Les provisions règlementées pour renouvellement des immobilisations (compte 142) ont été reclassées pour 139 K€, solde à nouveau au 1/1/2020, en fonds dédiés à l'investissement
- L'aide aux postes de l'ESAT, classée en 2019 en « Autres Produits », est reclassée en « Concours Publics » pour un montant de 1 323 K€ en 2020, tout comme l'aide exceptionnelle en salaire direct reçue en 2020 pour 236 K€.
- Les ventes de prestations diverses (compte 701) ont été reclassées en ventes de biens et services pour 511 K€ en 2020.

Subventions et Concours Publics

Etat exprimé en euros

	DOTATION GLOBALE ARS	AIDE AU POSTE	PRIX DE JOURNEES	TOTAUX
ESAT	1 943 130,10	2 044 850,87		3 987 980,97
FOYER D'HEBERGEMENT			1 231 145,97	1 231 145,97
FOYER DE VIE			455 280,27	455 280,27
TOTAUX	1 943 130,10	2 044 850,87	1 686 426,24	5 674 407,21

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles	57 107		4 458			61 565
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	57 107		4 458			61 565
CORPORELLES						
Terrains	1 131 811					1 131 811
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement	8 494 340		241 376		678	8 735 037
Instal technique, matériel outillage industriels	10 958				91	10 867
Instal., agencement, aménagement divers	2 069 247		47 387		11 302	2 105 332
Matériel de transport	459 677		11 131			470 808
Matériel de bureau, informatique et mobilier	573 482		84 549		158 645	499 387
Autres immobilisations corporelles	467 294		67 034		683	533 645
Immobilisations grévées de droits	16 605					16 605
Immobilisations corporelles en cours	13 980		155 941	101 145		68 776
Avances et acomptes	45 391			45 391		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 282 784		607 419	146 535	171 399	13 572 268
FINANCIERES						
Participations et créances rattachées	100 020		1 000			101 020
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	46 789				220	46 569
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	146 809		1 000		220	147 589
TOTAL	13 486 700		612 877	146 535	171 619	13 781 423

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement				
	Autres	31 168	11 074		42 241
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31 168	11 074		42 241
CORPORELLES	Terrains	66 595	16 703		83 297
	Constructions sur sol propre	3 718 924	265 051	678	3 983 297
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	8 391	303	91	8 603
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 872 524	57 289	9 182	1 920 631
	Autres instal., agencement, aménagement divers	383 315	13 829		397 143
	Matériel de transport	317 634	76 337	150 921	243 050
	Matériel de bureau, mobilier	398 872	25 907	683	424 096
Autres immobilisations corporelles	27 590	2 372		29 963	
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 793 846	457 791	161 555	7 090 081
TOTAL		6 825 013	468 864	161 555	7 132 322

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	46 569	46 569	
	Clients douteux ou litigieux	10 299	10 299	
	Autres créances clients	888 870	888 870	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	45	45	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 283	4 283	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	10 775	10 775	
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	11 878	11 878	
	Charges constatées d'avances	9 453	9 453	
TOTAL DES CREANCES		982 171	982 171	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	2 442 012	123 961	489 922	1 828 128
	Emprunts et dettes financières divers	9 400	9 400		
	Fournisseurs et comptes rattachés	240 084	240 084		
	Personnel et comptes rattachés	129 262	129 262		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	303 914	303 914		
	Impôts sur les bénéfices	3 416	3 416		
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 572	1 572		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 319	3 319		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	160 779	160 779		
	Groupe et associés				
	Autres dettes	3 556	3 556		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	6 161	6 161			
TOTAL DES DETTES		3 303 475	985 424	489 922	1 828 128
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		121 899			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

		31/12/2020
Total des Charges à payer		220 637
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS S/EMPRUNT</i>	<i>1 895</i>	1 895
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE</i>	<i>26 946</i>	26 946
Dettes fiscales et sociales <i>DETTES PROV.P. CONGES PAYE</i> <i>CHARG.SOC./CONGES A PAYER</i> <i>CHARGES A PAYER</i>	<i>126 265</i> <i>63 771</i> <i>260</i>	190 296
Autres dettes <i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>1 500</i>	1 500

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2020
Total des Produits à recevoir		19 559
Autres créances		19 559
<i>AUTRES PRODUITS A RECEVOIR</i>		<i>11 878</i>
<i>INTER.COURUS A RECEVOIR</i>		<i>7 681</i>

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			9 453
FREE		61	
MAINTENANCE INGELAN		7 809	
ITM		26	
GRAFIBOX		129	
GAZETTE SANTE SOCIAL		146	
ASH		122	
LYONNAISE DES EAUX		504	
MAGAZINE DIRECTION		177	
MIDI LIBRE		233	
REVUE FIDICIAIRE		248	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			9 453

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2020
Total des produits exceptionnels		67 438
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		13 344
<i>AUT PROD EXCEP OPER GEST</i>	13 309	
<i>CESSION MAT.OCCASION & PROD</i>	35	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		54 094
<i>PRODUITS CES.IMM. CORPORELLES</i>	44 500	
<i>QUOT PART SUBV INVESTISSE</i>	9 070	
<i>AUTRES PROD EXCEPTIONNEL</i>	523	
Total des charges exceptionnelles		277 888
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		207
<i>AUT.CHIG.EXCEP./OP.GESTION</i>	207	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		7 245
<i>VAL.COMPT.ELT.ACTIF.CEDES</i>	7 245	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		270 436
<i>DOTATION AMORT. EXCEPTIONNEL</i>	1 511	
<i>DOT. PROV. REGL. ACTIF IMMO</i>	18 925	
<i>DOT.PROV.EXCEPT.DEPREC IMMO.</i>	250 000	
Résultat exceptionnel		(210 450)

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise	69 428			69 428
- Legs et donations	88 087			88 087
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	319 782		319 782	
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	1 076 221			1 076 221
Autres réserves	9 212 622	710 512		9 923 134
Report à nouveau	(487 569)	427 549	574 490	(634 510)
Résultat de l'exercice	466 478	164 219	466 478	164 219
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	976 758		211 868	764 890
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	63 583		9 070	54 513
Provisions réglementées	1 147 938	18 925	139 393	1 027 470
Droits des propriétaires (Commodat)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	(20 300)	20 300		
Dépenses non opposables au tiers financeurs	(414 257)	414 257		
TOTAL	12 498 771	1 755 763	1 721 082	12 533 451

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Fonds dédiés à l'investissement (prov règl renouvellement immo)			139 393	139 393
Fonds dédiés non utilisés depuis 2 ans => NEANT				
TOTAL			139 393	139 393

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Couverture du besoin en fonds de roulement	259 816			259 816
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	139 393		139 393	
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Réserves des plus-values nette d'actif	748 729	18 925		767 654
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES		1 147 938	18 925	139 393	1 027 470
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	179 282			179 282
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	170 000		8 000	162 000
Autres	467 206	392 445	318 376	541 275	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		816 488	392 445	326 376	882 557
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations		250 000		250 000
	incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
Autres immo. financières	43 069			43 069	
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	10 452	21 571	23 352	8 671	
Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		53 521	271 571	23 352	301 740
TOTAL GENERAL.		2 017 947	682 941	489 121	2 211 767
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		95 640	31 352	
			268 925		

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2020	31/12/2019
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Répartition par nature de charges	31/12/2020	31/12/2019
Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		
Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Effectif moyen

31/12/2020

Interne

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	9
	Professions intermédiaires	
	Employés	60
	Ouvriers	153
	TOTAL	222

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements Cautions sur emprunt Crédit foncier par le C1034 Cautions sur emprunt Caisse des dépôts par le C1034 Cautions sur emprunt Crédit foncier par l'Agglo de Béziers Cautions sur emprunt Caisse des dépôts par l'Agglo de Béziers			400 446 154 304 1 201 337 513 022 2 269 109
Total des engagements financiers (1)			2 269 109
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Tableau de passage du résultat comptable au résultat du compte administratif

	Total	ESAT	FOYER	FDV	PRODUCTION	ASSO	
Résultat comptable (a)	164 219	93 671	56 672	33 353	325 362	(344 838)	
Reprise résultats sous contrôle tiers financeurs (b)	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -
Résultat économique (c = a + b)	164 219	93 671	56 672	33 353	325 362	(344 838)	
Dépenses non opposables aux tiers financeurs (d)	+ 40 102 -	+ 1 267 -	+ 15 943 -	+ 22 891 -	+ -	+ -	+ -
Produits non opposables aux tiers financeurs (e)	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -
Résultat du compte administratif (f = c + d + e)	204 321	94 938	72 616	56 244	325 362	(344 838)	

Annexe des comptes clos au 31/12/2020

Etat exprimé en euros

ANNEXE COVID-19

Annexe des comptes clos sur l'année 2020

Impact du covid-19 dans les comptes clos au 31/12/2020.

Le COVID 19 a eu peu d'impacts sur le patrimoine de l'association.

Seuls les résultats ont été légèrement impactés.

Compte de résultat

L'impact sur le compte de résultat est chiffré dans le tableau ci-après.

Evaluation des pertes et frais supplémentaires :

Le chiffre d'affaires de la production a été réduit de 420 k€. La marge perdue s'élève à 346 k€.

Des acquisitions supplémentaires de vêtement de travail de protection ont été nécessaires pour 56 k€.

Des acquisitions de fournitures médicales se sont élevées à 22 k€.

Produits en compensation et économies de charges :

Des mesures de soutien ont été perçues pour un montant total de : 284 284 €

- Crédit non reconductible ARS d'un montant de 43 009 €
- Complément Aide au poste Covid : 236 292 €
- Indemnisation du chômage partiel : 4 983 €

Des économies de fournitures consommables ont été réalisées pour 30 k€.

Des économies de charges externes (Commissions, missions, receptions, transport ...) ont été réalisées pour 65 k€.

L'impact du COVID pourrait s'évaluer à une perte de 45 k€